

ST FERDINAND

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance du 1^{er} mai 2017 le règlement no 2017-172 intitulé « Règlement relatif à la création d'un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme AccèsLogis Québec de la Société d'habitation du Québec ».

Ledit règlement a reçu l'approbation de la Société d'habitation du Québec le 15 mai 2017.

Toutes les personnes intéressées peuvent consulter ledit règlement au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Ferdinand, ce 1^{er} juin 2017



Sylvie Tardif
Directrice générale et
secrétaire-trésorière